

DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON

D-2012/310

**Diversité. Attribution d'aides en faveur des associations.
Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de la diversité.

Cette action s'articule autour des axes suivants :

- la mise en valeur de la diversité bordelaise,
- la sensibilisation et les actions en faveur du bien vivre ensemble,
- le soutien aux actions mémorielles.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour la Diversité d'un montant de 22 000 euros.

Je vous propose de procéder à la dernière affectation des crédits en faveur des associations, ce qui représente un montant total de 8150 euros.

Ces propositions s'établissent comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objet	Montant
Maison d'Algérie en Aquitaine	Animation socio culturelle franco algérienne	1000
ALIFS	Fonctionnement Café Social – contribution au loyer	5000
RAHMI	Promotion et Développement de l'action autour de la mémoire et l'immigration	600
Club Burkinabé de Bordeaux	Organisation des journées culturelles Burkinabé	700
A.C.M.	Organisation du Village de la Mémoire lié aux abolitions de la traite et de l'esclavage des Noirs	850

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2012, Promouvoir l'égalité – Opération P0740002 – Compte 6574 – CDR : Gestion DGVSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Merci Monsieur le Maire. Mes chers collègues. la Ville entend conforter son engagement et développer ses actions :

- en faveur d'une diversité culturelle qui participe à l'intégration républicaine,
- en faveur d'un travail de mémoire qui contribue à la cohésion sociale de Bordeaux,
- et en faveur d'une politique de prévention et de lutte contre les discriminations,

qui concrétisent les valeurs et les principes républicains qui fondent nos actions municipales.

Pour ce faire, le partenariat avec les associations locales reconnues dans ce champ est essentiel.

Les associations que je vous propose d'accompagner dans le cadre de cette délibération sont de celles-là. Elles sont reconnues par les Bordelais et par les bénéficiaires de leurs actions. Elles portent des actions significatives pour le bien vivre ensemble et le respect mutuel.

M. LE MAIRE. -

Merci. Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)